

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Le secrétaire général de la BEAC en mission dans le Haut-Ogooué

DÉSIRÉ Guedon a saisi cette opportunité pour échanger avec les autorités administratives et politiques locales.

Guy MADJOUA SANGOUETABA
Franceville/Gabon

EN séjour à Franceville dans le cadre d'une mission dite technique auprès de l'Agence locale de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), le secrétaire général de cette institution monétaire, Désiré Guedon, a rencontré les autorités administratives locales. En tête desquelles le gouverneur de la province du Haut-Ogooué, Jacques Denis Tsanga, et le maire de la commune, Joachim Lekogho. Les deux entretiens ont porté essen-

tiellement sur la contribution de la BEAC à l'effort de consolidation du tissu économique local. À sa sortie d'audience à l'Hôtel de Ville, Désiré Guedon a d'ailleurs déclaré que "la BEAC est un des outils sur lequel la mairie de la commune de Franceville peut compter pour recueillir un ensemble d'informations afin d'assurer et d'apaiser les opérateurs économiques de sa cité." Non sans ajouter que la Banque des États de l'Afrique centrale est la principale institution monétaire de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac). Et la banque centrale commune aux six États qui la constituent, à savoir le Cameroun, la République centrafricaine, le Congo-Brazzaville, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad.

Créée en 1972, la BEAC a pour



Signature du livre d'or de l'Hôtel de Ville par le SG de la BEAC, Désiré Guedon.

Photo: Guy MADJOUA S

mission de: définir et conduire la politique monétaire de la Cémac; d'émettre la monnaie fiduciaire (billets de banque et pièces qui ont cours légal et pouvoir libératoire dans la Cémac); de conduire la poli-

tique de change de la Cémac; de détenir et gérer les réserves officielles de change des États membres; de promouvoir le bon fonctionnement des systèmes de paiement et de règlement; et de promouvoir la

stabilité financière.

Le secrétaire général de la BEAC est accompagné du directeur central de ladite banque communautaire, et du premier adjoint au directeur national pour le Gabon.

Mitzic: Charles Mve Ellah en visite dans les sociétés forestières



Photo: PME

Le ministre délégué Charles Mve et les travailleurs sur un chantier.

LE ministre délégué aux Eaux et Forêts a touché du doigt les réalités de fonctionnement, de gestion et d'exploitation du bois.

E. EBANG MVE
Mitzic/Gabon

LE ministre délégué aux Eaux et Forêts, Charles Mve Ellah, a entamé son séjour dans le Woleu-Ntem, le 24 novembre, par une visite guidée dans certaines sociétés forestières basées dans le département de l'Okano à Mitzic. But de cette

mission: s'imprégner des réalités de fonctionnement, de gestion et d'exploitation du bois par les dites sociétés en cette période de Covid-19. Et également prendre connaissance de la qualité de l'outillage (matériel) utilisé, et des actions sociales menées envers les populations locales.

Au nombre des entreprises visitées, la société Zheng du bois

Gabon (SZBG) et Prosper-Sarl, situées respectivement aux villages Zomoko (sur la route de Lalara) et Minko-Mibe (sur la route d'Oyem). Les deux sociétés possèdent des usines de sciage et de transformation locale du bois. Le produit fini est, par la suite, vendu dans d'autres localités du pays et hors des frontières gabonaises. La plus grande satisfaction du ministre délégué Mve Ellah a été de constater que les deux sociétés chinoises emploient près de 70 % des jeunes des villages environnants. Mieux, SZBG et Prosper-Sarl œuvrent également dans des actions sociales (adduction d'eau, électricité, réhabilitation des routes et des ponts...) pour le bien-être des populations locales.

"Le gouvernement est en train de se battre pour créer beaucoup d'emplois, pour répondre aux attentes du chef de l'État Ali Bongo Ondimba qui, lors de son adresse à la nation le 17 août 2020, a demandé que le secteur forestier puisse créer à peu près 30 000 emplois", a déclaré le membre du gouvernement.

Moanda: désinfection des établissements scolaires



Photo: AJN

La cheffe de service Florie Mvou lance l'opération de désinfection.

Anita Jordanah NGONDA
Moanda/Gabon

LE service d'hygiène publique de Moanda a effectué, le week-end écoulé, une opération de désinfection des établissements scolaires de la ville. Soit au total, 43 du préprimaire, primaire et secondaire. Une initiative du collectif des établissements privés de la ville minière dont le geste s'inscrit dans le cadre de la lutte contre l'insalubrité et le coronavirus en milieu scolaire.

"Eu égard à la pandémie de Covid-19, le service d'hygiène

publique a pensé à désinfecter les salles de classe, les bureaux, les sanitaires... Disons tous les lieux où les élèves, le corps enseignant et les usagers peuvent avoir accès", a souligné un membre dudit collectif. Une action saluée par le responsable dudit service, Florie Mvou, qui a déploré l'attitude des responsables des établissements publics de la ville qui, à quelques jours de la reprise des cours, n'avaient pas toujours procédé à la désinfection de leurs établissements.

"Le service d'hygiène a, entre autres missions, de mettre une barrière sanitaire (...). Donc de vérifier si les normes d'hygiène et d'assainissement sont d'actualité dans les établissements publics et privés. C'est un devoir pour nous de protéger et de veiller à la sécurité sanitaire de nos apprenants; qu'ils soient issus du public ou du privé. Si les responsables des écoles privées le font, pourquoi pas les autres?", a-t-elle souligné.